

Vieillesse des personnes en situation de handicap : accompagner l'évolution des pratiques (2018)

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Module 1 : équipe de Direction (Direction d'établissements, cadres des établissements en situation de management)
Module 2 : équipes opérationnelles : Personnel médical, paramédical, éducatif, filière animation, fonctions support (surveillant de nuit qualifié, maitresse de maison, ...) intervenant ou susceptible d'intervenir auprès de personnes en situation de handicap .

Durée

2 jours (module 1 : équipe de direction) / 3 jours (module 2 : équipes éducatives, soins, animation,...)

Organisme de formation

☞ FORMAVENIR

Coût

PRIS SUR FONDS D'INTERVENTION

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Module 1 : Rennes

Les 13 & 14 juin 2018

☞ Groupe 2

Module 1 : Brest

Les 14 & 15 nov. 2018

☞ Groupe 3

Module 2 : Rennes

Les 16 & 17 mai 2018

+ Le 7 juin 2018

☞ Groupe 4

Module 2 : Brest

Les 11 & 12 sep. 2018

+ Le 25 septembre 2018

Contexte

L'avancée en âge des personnes handicapées est considérée par tous comme un progrès majeur, signe d'une amélioration constante de l'accompagnement global des personnes, mais elle est aussi souvent vécue comme une « problématique » à gérer au sein des établissements.

Cette question du vieillissement est complexe et multidimensionnelle : elle ne revêt pas le même sens pour un ESAT, un foyer de vie, un foyer d'accueil médicalisé, un service d'accompagnement à la vie sociale ou encore un EHPAD. Pour autant, tous ont en commun de devoir s'interroger sur les questions du parcours de vie des personnes ; de l'adaptabilité du projet personnel, de l'évolution des métiers et des compétences.

Dans les suites de l'étude de l'Observatoire, des conclusions des travaux du groupe animé par Patrick Gohet, et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM, la formation continue des professionnels doit permettre une conduite du changement qui visera à la fois à améliorer les services rendus aux personnes et les conditions d'exercice des métiers, par une meilleure complémentarité et cohérence.

Objectifs

Centrée sur les questions de parcours et de projet personnels, l'objectif de la formation est de permettre une meilleure articulation des interventions des professionnels. Il s'agit notamment de favoriser le dialogue inter-professionnel par une meilleure compréhension des approches de chacun.

Il s'agit de permettre aux stagiaires :

- ☞ D'identifier les enjeux du vieillissement des personnes handicapées accompagnées dans toutes ses dimensions (éducatives, professionnelles, sociales, etc.)
- ☞ D'identifier les différences d'analyse de ces enjeux selon les institutions et les corps professionnels (soignant, éducatif, ...)
- ☞ D'adapter l'accompagnement à la personne en prenant en compte la dimension du vieillissement,
- ☞ De mettre en place les coopérations inter-professionnelles et inter-institutionnelles permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement de la personne dans toutes ses dimensions

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Interlocuteur Opcos Santéacrbretagne@unifaf.fr

02 23 440 440

Interlocuteur OF**Pauline DUFOUR**[pdufour@formavenir-](mailto:pdufour@formavenir-performances.fr)performances.fr

01 80 06 90 11

Intervenants☞ • Jean-Marie COURTOIS
pour le module 1☞ • Edwige BARBIER pour le
module 2**Partenariat &
cofinancement**

☞ CNSA

Contenu**Module 1 : Spécifique aux équipes de direction** (2 jours)

- ☞ Actualité des connaissances sur la problématique de l'avancée en âge
- ☞ Enjeux des coopérations inter-établissements
- ☞ L'adaptation des compétences au sein de l'association/établissement à l'évolution des publics accueillis
- ☞ Les choix stratégiques à opérer au sein de l'établissement concernant l'évolution de l'accompagnement pour la mise en œuvre effective de la logique de parcours personnel

Module 2 : Spécifique aux équipes opérationnelles (3 jours)

- ☞ Evoluer dans ses représentations sur le vieillissement, le handicap, les professionnels et les partenaires susceptibles d'intervenir sur les personnes en situation de vieillissement,
- ☞ Mettre en place une veille permettant de repérer les signes du vieillissement,
- ☞ Adapter sa pratique, son mode d'intervention en considération du vieillissement de la personne (adapter le projet de vie, l'environnement, les rythmes, identifier les recours nécessaires à d'autres professionnels, etc.)